



Centre de loisirs MARETZ

Du 8 juillet au 2 août 2024

Les dossiers d'inscription seront à retirer en mairie et à rendre complets impérativement avant le 14 juin 2024, avec le règlement.

Tout dossier incomplet sera refusé.

Accueil des enfants à partir de 3 ans (sous réserve de propreté) jusqu'à 12 ans.

Horaires du centre :

De 9h à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Début des activités à 9h15.

La garderie

Une garderie est assurée pendant la durée du centre aux horaires suivants :
de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30.

La cantine

La cantine sera assurée pendant le centre de loisirs sous condition d'un nombre minimum de repas commandés.

